Municipalité de Rougemont

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no. 2018-242 et ses amendements, lors de la séance du conseil qui se tiendra, le ***lundi 7 avril 2025 à 20h*** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

1. **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

   261-271, LA GRANDE CAROLINE – LOT 6 654 090

   **Nature et effet de la dérogation mineure**

   La demande est à l'effet de :
   - Régulariser la distance entre deux bâtiments principaux d'un projet intégré de 5,78 mètres au lieu de 6,00 mètres, tel que prescrit par la réglementation;
   - Régulariser la distance entre deux bâtiments principaux d'un projet intégré de 5,79 mètres au lieu de 6,00 mètres, tel que prescrit par la réglementation.

**Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.**

Donné à Rougemont, ce 21e jour du mois de mars 2025.

MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 21ième jour du mois de mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21 mars 2025.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière